

De la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie la *Stadacona*, demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation, autoriser la réduction de son capital social et pour d'autres objets ;

De l'association d'assurance mutuelle contre l'incendie dite de la Grange Fédérale (" Dominion Grange, ") demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à assurer les membres de la " Grange Fédérale des protecteurs de l'industrie agricole du Canada " contre les pertes et dommages causés par le feu, dans toutes les parties du Canada, et à établir en liaison avec la dite association une branche à bénéfices mutuels pour les membres de la dite Grange Fédérale ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel doit être achevé le dit chemin de fer, jusqu'au 30e jour d'avril, 1884 ; et que les dispositions nécessitées par cette prolongation de délai soient introduites dans le dit acte ;

De la Société de Construction mutuelle de la cité de *Québec*, demandant qu'il soit passé un acte pour accorder à la dite société de nouveaux pouvoirs et pour amender autrement son acte d'incorporation ;

De la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada*, demandant un acte pour autoriser et confirmer le projet d'arrangement du dit chemin de fer ;

De *Hubert Belleisle* et autres, pilotes licenciés pour faire le pilotage entre *Québec* et *Montréal*, demandant la passation d'un acte pour incorporer les pilotes licenciés pour le pilotage entre *Québec* et *Montréal* ;

De la compagnie d'assurance Mutuelle sur la vie d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation ;

De la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, demandant un acte pour pourvoir à sa fusion avec la compagnie du chemin de fer Central du *Canada*, et pour d'autres objets ;

De la compagnie du chemin de fer Central du *Canada*, demandant un acte pour pourvoir à sa fusion avec le chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres objets ;

De la compagnie d'assurance la Nationale, demandant un acte pour réduire et répartir son capital social ;

De l'association d'assurance agricole mutuelle du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte qui fasse revivre les dispositions du chapitre 52 des statuts refondus du *Haut-Canada*, en autant qu'il s'agit de la dite association, et qui fasse aussi revivre les dispositions de la 31e *Victoria*, chapitre 48, section 20, et pour d'autres objets.

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'honorable *James Ferrier* et autres, demandant un acte pour faire revivre et amender l'acte 33 *Victoria*, chapitre 35, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Champlain*, " et a constaté que l'avis n'a pas eu la durée voulue.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,  
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Miller*, secondé par l'honorable *M. Dickey*, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de l'honorable *James Ferrier* et autres, tel que recommandé dans le quatrième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable *M. Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre un état détaillé de tous les cautionnements enregistrés département du Secrétaire d'Etat, daté du 22 février, 1878.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

( Voir documents de la session, No. 35. )